



Amélioration de la qualité du verre

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Le SMICTOM en quelques chiffres



0 2 km

- 85 275 habitants
- 444 kg de déchets par habitant et par an

Emballages
et verre



Ordures
ménagères



Déchets verts



Encombrants



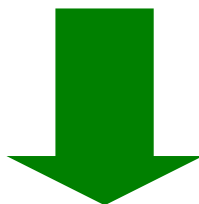
Déchets
toxiques



DEEE



Collecte en porte à porte de tous
les flux en bacs bi-compartmentés



Valorisation
mâchefers



Production
énergie



Compost
agriculture



Compost
individuel



valorisation

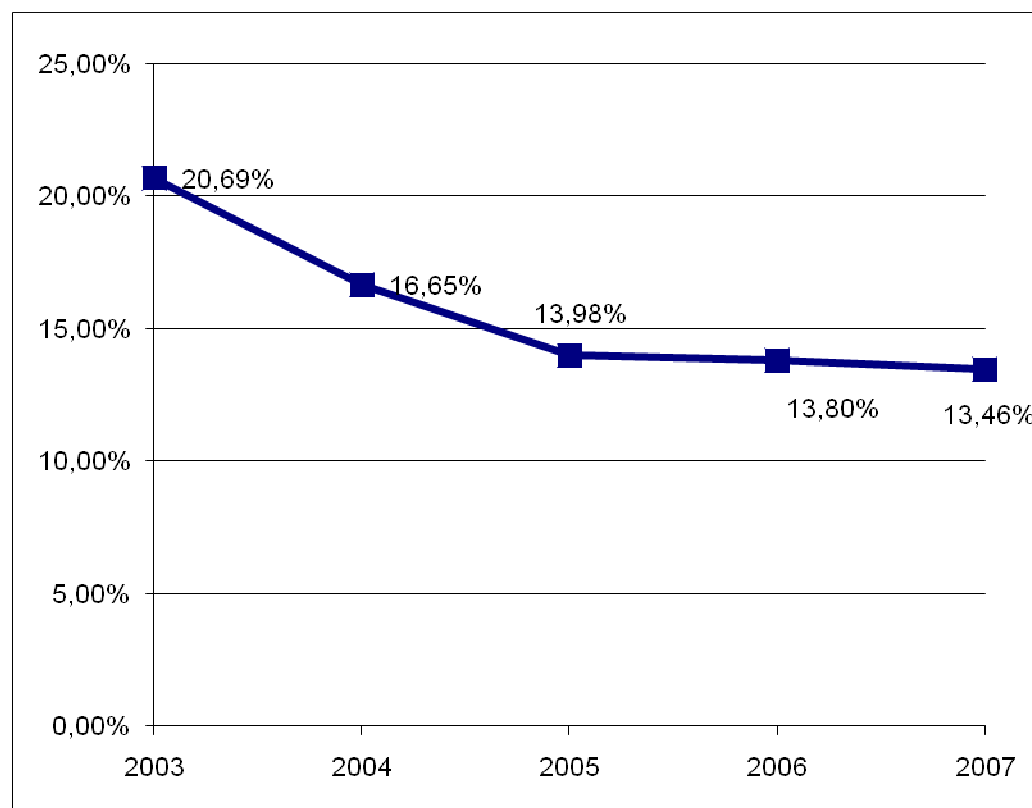




Des performances de collecte encourageantes

	Performances en kg/hab SMICTOM	Performances en Kg/hab Ile de France	Performances en Kg/hab Seine et Marne
Ordures ménagères	293	367	333
Emballages + journaux magazines	57	32	38
Verre	37	21	26
Déchets verts	40	16	23
Encombrants (<i>hors déchèterie</i>)	17	30	24
TOTAL	444	466	444

Une bonne qualité du tri



Le taux de refus à l'entrée du centre de tri se maintient aujourd'hui entre 13 et 14%, grâce aux efforts importants de communication et aux contrôles effectués par les ripeurs.



Problématique spécifique liée au verre d'emballage

2002: les caractérisations effectuées par Saint Gobain sur les échantillons de verre collecté en porte à porte concluent à un verre non conforme aux PTM:

- Teneur en impuretés à hauteur de 45000g/t
- Teneur en infusibles à hauteur de 7800g/t
- Granulométrie élevée



Identification des problèmes

- Des suivis de collecte ont permis d'identifier les sources de pollution et de mener des actions correctives à différentes étapes:
 - Avant la collecte: le geste de tri de l'habitant
 - Pendant la collecte: le geste du ripeur et les problèmes techniques
 - Après la collecte: lieu de transfert du verre

- À chaque étape, nous avons mené deux types d'action
 - Une action ciblée sur les acteurs de la filière de recyclage, depuis le tri chez l'habitant jusqu'au transfert
 - Une recherche technique de réduction des nuisances



Sensibilisation des habitants

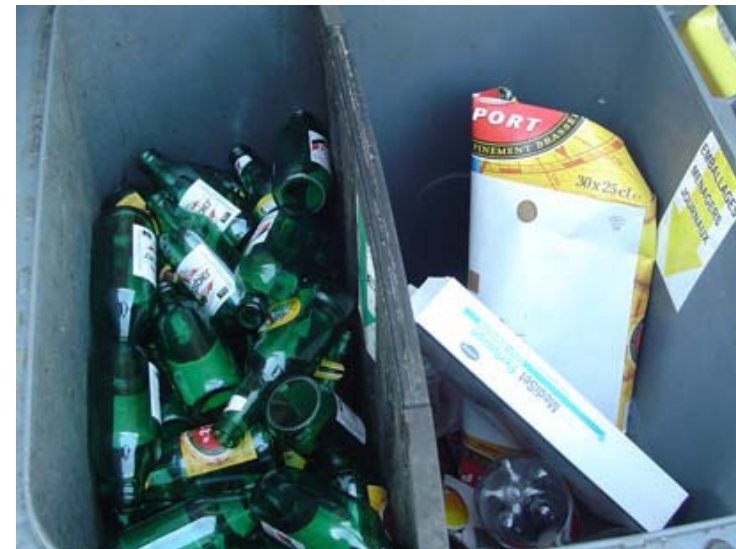
- Objectif: corriger le geste de tri de l'utilisateur
- Moyens: communication ciblée écrite et orale
- Plan d'actions:
 - Réalisation d'un guide spécifique verre distribué en suivi de collecte
 - Identification des secteurs avec un taux d'erreurs important
 - Refus de bacs mal triés
 - Visite systématique chez l'habitant après un refus de bac, remise de documents, conseils.
- Résultats: amélioration de la qualité du verre, présence d'infusibles ou de verre plat très rare



Sensibilisation des équipes de collecte

- Objectif: corriger le geste du ripeur
- Moyens: formation des équipes de collecte
- Plan d'actions:
 - Définition du niveau de qualité acceptable et des critères de refus des bacs
 - Procédure de vérification systématique avant le départ (sélecteur en position emballages/verre et éjecteur repoussé)
 - Contrôle au vidage et suivi de la qualité.
- Résultats: amélioration de la qualité du verre, présence d'infusibles ou de verre plat très rare, amélioration de la granulométrie, et présence d'emballages légers plus rare

Amélioration de la qualité avant la collecte



Agen 2008

Modification de mode de transfert

- Objectif: améliorer la densité et réduire la teneur en impuretés
- Moyens: mettre en place un transfert évitant le mélange avec les éléments au sol: vidage de benne à benne sur la quai de transfert
- Résultats: amélioration de la qualité du verre, présence d'infusibles très rare, amélioration de la densité: ce mode de vidage de benne à benne permet d'éviter les phénomènes de concassage qui seraient liés à une reprise au moyen d'un chargeur à godet.





Amélioration technique sur les bennes

- Objectif: éviter le mélange emballages légers /verre lors de la collecte
- Moyens: empêcher la chute d'emballages légers dans le compartiment verre au levage du bac
- Plan d'actions:
 - Définition de la source de pollution
 - Élaboration d'un prototype pour essais de collecte
 - Campagne de caractérisations avec et sans modification
 - Validation du dispositif avec les partenaires institutionnels et industriels.
 - Généralisation à l'ensemble du parc
- Résultats: amélioration de la qualité du verre présence d'emballages légers plus rare avec la modification, les PTM sont respectées



Un travail avec les partenaires institutionnels et industriels

- Fin 2004: campagne de caractérisations comparatives:
 - Échantillon de verre collecté avec une benne modifiée, les PTM sont respectés
 - Échantillon de verre collecté avec une benne non modifiée, présence d'emballages légers dans des quantités non conformes aux PTM
- Février 2005:
 - Nouveau contrat de reprise du verre pour pré-tri avec une reprise du verre trié dans le cadre du barème C
 - Caractérisation spécifiques pour déterminer la granulométrie: entre 0,6 et 0,8
 - Partenariat Eco Emballage, SMICTOM, SMITOM et Saint Gobain pour le suivi et l'organisation d'une nouvelle caractérisation sans pré-tri avant la mise en place du dispositif de collecte sur l'ensemble du parc.
- 1^{er} janvier 2006: nouveau contrat dans le cadre du barème D (reprise garantie): le verre est valorisé et l'intégralité des tonnages réintégrée dans le contrat, permettant au syndicat de bénéficier des soutiens à la tonne triée pour l'ensemble des tonnages collectés en porte à porte, soit 37kg/hab/an.



Des résultats concluants

- Amélioration du geste de tri
- Amélioration de la densité
- Réduction significative de la quantité d'emballages légers en mélange
- Valorisation du verre: 37 kg/hab/an